

**DECISION DE COMPOSITION DE JURY
CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES
POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS
DE CLASSE NORMALE « BRANCHE GESTION ADMINISTRATIVE
GENERALE »**

Le Directeur du Centre Hospitalier de BRIVE,

Vu l'ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique

Vu le code général de la fonction publique

Vu le décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière modifié

Vu le décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière

Vu l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au premier grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers

Vu l'avis de concours publié sur le site de l'ARS Nouvelle Aquitaine, en vue de pourvoir quatre postes au Centre Hospitalier de BRIVE (19)

DECIDE

Article 1 - Le jury du concours interne sur titre organisé par le Centre Hospitalier de BRIVE LA GAILLARDE en vue de pourvoir quatre postes d'adjoint des cadres hospitaliers de classe normale, est composé comme suit :

- Monsieur Gaëtan ASSIÉ - Directeur des Ressources Humaines - Centre Hospitalier de BRIVE, Président de jury
- Madame Pascale ROUBERT-GAUTHIEZ - Directrice adjointe - Direction des finances et d'appui à la performance - Centre Hospitalier de BRIVE
- Madame Léopoldine MARTIN - Directrice adjointe - Direction des affaires médicales, des travaux, des affaires Générales et des autorisations d'activité - Centre Hospitalier de Tulle
- Madame Sandra MOULAY LEROUX - Maître de conférences de Droit Public - Ecole de management de l'Université de Limoges

Article 2 : La présente décision fait l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur les sites INTRANET et INTERNET.

Article 3 - Le Directeur du Centre Hospitalier de Brive certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision.

Fait à BRIVE le 22 Mars 2023

Le Directeur,

François GAUTHIEZ

